

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 2 février 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 5-2016 de la Municipalité du 29 novembre 2016,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**ALLOUE** à la Municipalité un crédit d'étude et de construction de CHF 17'500'000.- TTC pour l'agrandissement et la rénovation de la salle de gymnastique Maurabia ainsi que la création de 8 salles de classe, 2 salles polyvalentes et 1 salle de préparation.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif suivants :

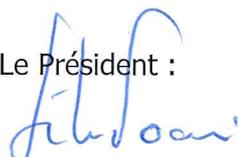
- N° 3530.5030.244 "Collège du Léman - rénovation et agrandissement Maurabia" CHF 16'844'000.- TTC (amortissement 30 ans).
- N° 3530.5060.357 "Collège du Léman - mobilier Maurabia" CHF 656'000.- TTC (amortissement 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

**PREND ACTE** que soient portées dans les budgets respectifs, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 2 février 2017

Le Président :

  
Sylvio Torriani



La Secrétaire :

  
Yvette Charlet